



Communiqué

La CGPME demande l'amélioration du système ferroviaire pour les entreprises et leurs salariés

La CGPME se félicite du lancement officiel des Assises Nationales sur le Ferroviaire le 15 septembre, par Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Écologie en charge des Transports, initiative majeure selon le Président de la CGPME, Jean-François Roubaud.

A cette occasion, la CGPME, par la voix de son représentant, a pu réaffirmer publiquement son soutien total à cette démarche en rappelant à la fois que la Confédération représentait des millions de clients du mode ferroviaire et qu'elle s'était fortement impliquée dans le cadre du Grenelle de l'Environnement et des Transports ainsi que dans le SNIT (Schéma National des Infrastructures de Transport).

La CGPME a souhaité exprimer son intérêt et son implication sur 4 points majeurs :

- L'amélioration de la qualité de service du transport collectif et du fret ferroviaire au service des entreprises et des salariés,
- Le vote au Parlement et la mise en œuvre d'une loi de programmation sur le SNIT telle que proposée à l'unanimité des « parties prenantes » au printemps dernier
- Le développement d'opérateurs de fret de proximité (OFP), PME/PMI ferroviaires indispensables à la relance du fret ferroviaire en levant les obstacles administratifs et parfois bureaucratiques auxquels ils sont confrontés,
- La création annoncée par le Président de la République le 8 septembre dernier d'un Fond de Modernisation des Equipementiers Ferroviaires, mesure indispensable pour renforcer la base PME/PMI de notre filière industrielle ferroviaire.

La CGPME mettra toutes ses réflexions et son expertise au service des différentes commissions constituées dans le cadre de ces Assises.